

rait pesé d'un grand poids dans la solution. Aujourd'hui on agit comme si la France n'existait pas.

Voilà ce que cette pauvre France a gagné à ses révolutions; voilà le prestige qu'exercent ses formes révolutionnaires!

Le patriotisme finira-t-il par se réveiller dans l'intérêt du salut; les français prendront-ils de généreuses et viriles résolutions?

C'est ce que nous ne savons pas encore. Mais pour la satisfaction de nos lecteurs, nous leur mettrons sous les yeux un bon article: *Le roi impossible*, publié dans le *Pas-de-Calais*, et qui est signé par M. Vigroux:

"Tous les gouvernements sont possibles en France; un seul ne l'est pas. Tous ont des chances; un seul n'en a pas. La République est possible, malgré la Terreur, malgré 93, malgré le Directoire, les journées de juin et la Commune. L'Empire est possible, malgré Waterloo, Sedan, les invasions de 1814, de 1815, de 1870 et 1871, malgré le double démembrement de la France, la ruine de nos finances et trente-cinq années du despotisme énervant qu'il a fait peser sur nous. L'orléanisme est possible, malgré le triste héritage de démoralisation, de corruption, qu'il nous a légué et qui nous a conduits à l'anarchie des idées et à la guerre civile. Tout est possible, même ce que je ne sais quoi, qui ne convient ni aux royalistes, ni aux bonapartistes, ni aux orléanistes, ni aux républicains et qu'on a voté qu'avec l'espoir et l'intention de s'en débarrasser au plutôt.

"Un seul gouvernement n'est pas possible: c'est le gouvernement légitime, celui qui a fait la France, qui en a fait la première des nations, qui a élevé sa gloire au-dessus de tous les autres Etats, qui seul a pu vaincre l'Europe conjurée contre nous, arracher le peuple au joug de la féodalité, faire rendre au Tiers-Etat sa place légitime dans les conseils de la nation, qui, après d'affreux désastres accumulés sur nos têtes par la République et le premier Empire, nous a rendu notre rang en Europe, a relevé nos ruines et, sans tenir compte des bravades et des menaces de l'Angleterre, a pacifié l'Espagne et nous a laissé, pour adieu, une nouvelle France par la conquête d'Alger.

"Il n'est pas possible, ce gouvernement qui nous présente une suite de rois tels qu'un Louis IX que l'Eglise a placé sur ses autels et que l'univers vénère et invoque, un Philippe II surnommé *l'Auguste*, un Charles V surnommé *le Sage*, un Charles VII surnommé *le Victorieux*, un Louis XII surnommé *le Père du Peuple*, un François Ier surnommé *le Père des Lettres*, un Henri IV que l'Europe appela *le Grand*, et que le peuple appela *le bon Henri*, un Louis XIII appelé *le Juste*, un Louis XIV qui vit l'Europe à ses genoux et que les rois appelaient *le roi des Rois*, un Louis XVI que l'Assemblée nationale surnomma *le restaurateur des libertés françaises*, un Louis XVIII qui fut le restaurateur de la France! Non, ce gouvernement n'est pas possible, car une telle royauté est à jamais condamnée.

"Pourtant cette royauté a un titre qu'on ne peut pas lui ravir, elle est légitime. Ses ennemis, ceux qui la repoussent, qui la déclarent impossible, ne la désignent pas autrement. Or qui dit légitime, dit conforme à la loi et, en matière de gouvernement le mot légitime signifie conforme aux lois nationales, aux instincts, aux mœurs, aux traditions du pays.

"La première loi nationale la voici: Dieu l'a écrite dans la constitution qu'il donna à son peuple. "Vous ne prendrez pas de roi étranger; vous prendrez celui que je vous en ai choisi parmi vos frères." Un roi étranger est un châtement pour une nation, c'est celui dont Dieu a frappé

l'Egypte coupable, que ce peuple a subi depuis Isaac, qu'il subit encore de nos jours, et qu'il est condamné à subir jusqu'à la fin des temps.

"Seul, entre tous les peuples, nous avons eu la gloire de n'avoir pour rois que des enfants de France, que des princes de notre sang. Nous avons donné des rois et des empereurs à l'Allemagne, à Jérusalem, à Constantinople, à l'Angleterre, à la Pologne, à l'Espagne, à Naples. Il ne dépendit que de saint Louis d'ajouter à sa couronne celle de l'Egypte et de Louis-Philippe de faire assoier un de ses enfants sur le trône de Belgique; mais jamais étranger n'a pu régner chez nous.

"A la nationalité, la royauté ajoute la tradition séculaire. Elle compte en France quatorze siècles de durée; la dynastie actuelle en compte huit. La royauté est conforme à nos mœurs, à nos instincts; elle est essentiellement populaire. Le peuple a toujours compté sur elle. "Ah! si le roi savait!" disait-il dans ses douleurs. Le roi savait aussi qu'il pouvait compter sur le peuple. "Je connais mon peuple, disait Louis XIV, je sais qu'il m'aime."

"Jamais la France n'a pu supporter la République ni un gouvernement d'aventure; elle a toujours aimé ses rois. En 1789, le premier article de ses cahiers prescrivait à ses députés de respecter le trône. Qui ne se souvient de la joie, pour ainsi dire délirante, qu'elle fit éclater lors de la chute du premier Bonaparte et au retour de la royauté légitime?

"Ne remontons pas si haut. Quelles ne furent par les espérances du peuple en octobre 1873 à la nouvelle que la Chambre allait lui rendre son Roi qui, avec nos antiques alliances, allait nous rapporter la prospérité, et dont le gouvernement paternel aurait le droit pour base, l'honnêteté pour moyen, la grandeur morale pour but, qui nous arrivait les mains pleines de liborté et nous promettait le suffrage universel, non pas faussé, mais honnêtement pratiqué.

"C'est cependant ce prince que nos habiles parlementaires ont déclaré impossible. Tout le reste est possible; lui seul ne l'est pas. Quel est son crime? Leurs journaux l'ont dit: il est trop honnête homme. Pour régner sur nous, il ne faut pas l'être; il faut avoir mentir et tromper. Le roi amènerait le régime de cette Restauration qui, comme l'a dit l'intransigeant citoyen Marcou, fut honnête, ne voulut pas user des candidatures officielles, arriva avec un sentiment de probité qui ne lui permit pas de recourir à la corruption et l'intimidation, et d'employer dans la lutte électorale d'autres armes que des armes loyales.

"Voilà le crime, l'unique crime du roi. Voilà pourquoi il est impossible: l'héritier de l'autour du coup d'Etat, César, le fusillard Challemel-Lacour feraient mieux votre affaire; leur gouvernement ne pécherait pas du moins par excès de probité, d'honnêteté ou de loyauté!"

Rapport du Commissaire de l'Agriculture et de travaux Publics

Nous venons de recevoir un sommaire du Rapport du Commissaire de l'Agriculture et des travaux publics de la Province de Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1875.

Nous croyons utile de donner à nos lecteurs quelques-uns des précieux renseignements contenus dans ce Rapport.

Voici en quels termes M. S. Lesage, secrétaire du Département, apprécie les conférences agricoles de M. Barnard:

"En vertu des instructions qu'il a reçues du Département, M. E. A. Barnard a continué à donner ses Causeries Agricoles dans les différentes parties de la Province où il a été invité à se rendre. J'ai été à même de constater, en plusieurs circonstances, les bons résultats produits par les méthodes faciles et les saines pratiques agricoles que M. Barnard s'efforce d'inculquer partout